

Avril 2009

Sondage sur la violence effectué auprès des syndicats

Au cours de l'hiver 2007-2008, la coordination du regroupement privé a présenté à ses syndicats un sondage sur la violence subie, en milieu scolaire, par le personnel enseignant.

Sur 31 syndicats, 27 ont été en mesure d'y répondre. Des quatre autres, un était à rédiger sa première convention collective, un autre était en arbitrage de première convention, et les deux autres, de par leur nature, ne se prêtaient pas vraiment à ce genre d'exercice. Il en restait donc 27, auxquels la coordination a présenté le projet. De ce nombre, quinze ont distribué le questionnaire à leurs enseignantes et leurs enseignants, pour une moyenne de participation de 55,5 %.

Au mois de mai 2008, la coordination du regroupement a reçu les questionnaires. La participation de chacun des syndicats variait beaucoup, mais en résumé, la moyenne participative s'est chiffrée à 41 % du personnel des quinze établissements.

Si nous examinons les résultats portant sur les types de manifestations de violence de la part des élèves, des parents, des membres de la direction et des collègues, quelques syndicats seulement éprouvent des difficultés plus marquées concernant l'un ou l'autre de ces types de violence. Cependant, quand des manifestations violentes se produisaient, nous avons remarqué que le syndicat en était très peu souvent avisé, alors que les collègues devenaient une source de réconfort et d'aide. Quant à la qualité des interventions de la part des directions, le personnel visé par les manifestations violentes, la trouvaient souvent insatisfaisante, voire même très insatisfaisante. Quelles étaient les conséquences de ces manifestations? Outre la colère, la dépression et l'isolement, les plus significatives se sont révélées être le désir de changer d'école et le désir de quitter la profession, causés principalement par l'épuisement après

une journée de travail, le stress devant une journée de travail, le manque de soutien de la part de la direction et l'indiscipline des élèves.

Il nous apparaît important de spécifier à nouveau, comme nous l'avions fait une première fois, lors de la présentation du projet, qu'il ne s'agit pas d'une enquête exhaustive, et nous ne prétendons pas non plus qu'elle soit scientifique. Il s'agissait pour nous de « prendre le pouls » de nos syndicats qui nous avaient fait part de certaines situations de violence dans leurs établissements.

À la lumière des résultats, que conclure?

Tout d'abord, et ce, de manière générale, la situation ne semble pas dramatique. Sans minimiser ni l'importance ni le nombre d'incidents de violence, il ne semble pas s'agir d'une problématique généralisée dans les établissements qui ont répondu au sondage.

La violence que le corps enseignant subit de la part des élèves est, semble-t-il, inhérente à la profession et aux relations normalement vécues dans le contexte d'une classe d'adolescentes et d'adolescents. Sauf dans deux cas, où les incidents sont plus nombreux et plus variés, la situation est « relativement » normale dans les 13 autres établissements.

Même constat en ce qui a trait à la violence de la part des parents. Étrangement, ou peut-être pas, dans les deux établissements où le rapport enseignants et élèves est plus tendu, le rapport avec les parents l'est également. On pourrait se questionner sur cette corrélation, à savoir : les uns influencent-ils les autres?

De la part de membres de la direction, les situations problématiques sont un peu plus fréquentes. De façon générale, ce qui est reproché aux directions d'établissements par le personnel enseignant touche principalement à l'aspect psychologique de leurs rapports; ainsi, le



manque de respect, l'abus d'autorité, l'incivilité et le dénigrement sont les plus fréquemment soulevés. Quant aux rapports entre collègues, de façon majoritaire, ils se révèlent harmonieux. Cependant, dans un cas, ils sont, malheureusement, franchement mauvais et la nature des manifestations violentes est de type verbal.

Que font les gens lorsque se produisent des incidents violents? Ils se confient généralement à leur famille et aux collègues. Malheureusement, ils ne consultent pas beaucoup le syndicat et dans un cas, pas du tout. Il nous semble opportun ici de mettre l'accent sur cet aspect des choses. Il faudrait travailler à rappeler à nos membres l'importance du rôle du syndicat et de son devoir de représentation, mais également de l'appui et de l'aide qu'il peut apporter. Au-delà d'une prise de conscience face aux diverses manifestations de violence, s'il est une problématique qu'a révélée le sondage, c'est de nous dévoiler le peu de démarches effectuées auprès des syndicats, de la part des victimes de violence. Voilà le plus important défi que nous aurons à relever : convaincre nos membres de

consulter, d'aviser, d'accepter d'être représentés par leur syndicat.

Quels sont les effets de ces incidents violents? Ils varient considérablement, mais étrangement, les rapports avec les collègues et avec les membres de la direction n'en sont pas très affectés. Cependant, quand ces événements se produisent, c'est d'abord la colère qui surgit. On s'isole, on dort mal, on désire changer d'école et même quitter la profession. Dans deux cas d'ailleurs, ce dernier désir primait sur les autres conséquences.

Que peut faire la FNEEQ, maintenant?

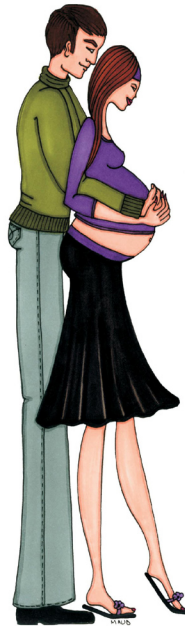
Il est clair que dans quelques cas, mais très peu, la fédération aura à accompagner, pour apporter de l'aide et du soutien, des exécutifs syndicaux aux prises avec une problématique plus sérieuse. La FNEEQ, mais également la CSN, ont mis sur pied des politiques types et des guides de prévention et d'intervention concernant le harcèlement et la violence en milieu de travail. Il s'agit pour la FNEEQ d'aider les syndicats à se servir de ces outils pour travailler à éliminer toute forme de violence, à intervenir quand elles se produisent et à ainsi minimiser leurs effets nocifs sur le personnel enseignant.

Formation sur la retraite

Une formation sur la retraite s'est tenue à Montréal, les 26 et 27 février. Les participantes et les participants à cette rencontre ont reçu des documents fort im-

portants, relativement au RREGOP. Vous pouvez consulter ces documents sur le site de la FNEEQ à :

http://www.fneeq.qc.ca/fr/comites/assurances/Rxgime_de_retraite/



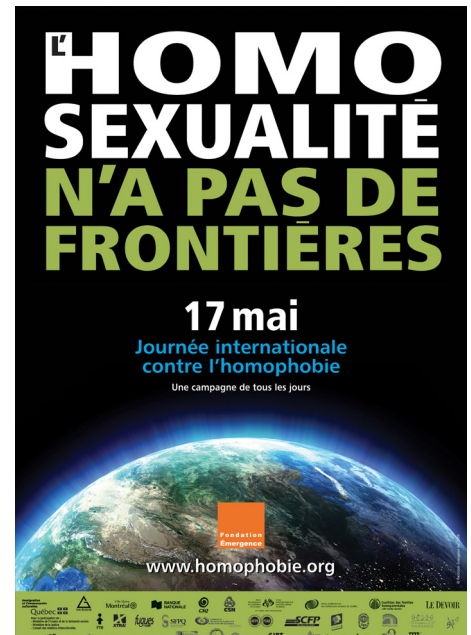
Formation sur les droits parentaux

Les 13 et 14 mars dernier, la coordination du regroupement privé a organisé une formation sur les droits parentaux. À cette occasion, elle a distribué à tous les participants le document sur les droits parentaux. Normalement, la personne qui a assisté à cette formation

devenait la ressource que les enseignantes et les enseignants peuvent consulter. N'hésitez pas à faire appel à elle et si vous ne connaissez pas l'identité de celui ou de celle qui a profité de la formation, informez-vous auprès de votre exécutif.

Journée internationale de lutte contre l'homophobie

Le 17 mai est la journée internationale de lutte contre l'homophobie. Les syndicats ont reçu des affiches et des dépliants concernant le thème de cette année : *L'homosexualité n'a pas de frontières*. Nous vous invitons à organiser des activités (conférences, stands...) en lien avec cette journée.



Si vous désirez faire appel à un organisme pour cette occasion, consultez le dépliant qui vous fournira les coordonnées de ces différentes ressources.



À mettre à votre agenda!

Le congrès de la FNEEQ, qui fêtera son 40^{ième} anniversaire, se déroulera du 26 au 29 mai 2009, au Mont St-Anne, sous le thème *Une solidarité enseignante en mouvement*. À cette occasion, des élections auront lieu à tous les postes : au comité exécutif, aux différents comités, au sein desquels des postes sont réservés aux membres du regroupement privé, ainsi qu'aux coordinations des regroupements. Outre toutes les activités inhérentes à une telle célébration, il s'y tiendra, entre autres, des ateliers sur l'éducation d'où l'importance d'assurer la présence de votre syndicat!

Une publication de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec tirée à 2000 exemplaires.

www.fneeq.qc.ca

Rédaction : Odette Lefrançois • Mise en page : France Désaulniers

Avril 2009